

Conférence sur la filière équine

Justine TOURAINE

9 Mars 2023



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-VIENNE**



Définition juridique de l'activité agricole



Article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime :

- Activités de production animale et végétale
- Activités dans le prolongement de l'acte de production
- Activités ayant pour support l'exploitation
- Activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Elevage avec sol d'équidés	Agricole	BA	MSA
Vente de saillies	Agricole	BA	MSA
Dressage, déboufrage de chevaux appartenant à des tiers	Agricole	BA	MSA
Entraînement à titre indépendant de chevaux appartenant à des tiers	Agricole	BA	MSA

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Exploitation en courses par un éleveur, un dresseur ou entraîneur de chevaux élevés, dressés, ou entraînés	Agricole	BA	MSA
Vente d'équidés achetés ou non, dressés ou entraînés par le vendeur	Agricole	BA	MSA
Prise en pension ou gardiennage d'équidés élevés, dressés ou entraînés par l'entreprise qui prend en pension	Agricole	BA	MSA
Promenades touristiques, avec ou sans accompagnement, dans une structure d'accueil touristique sur l'exploitation	Agricole	BA	MSA

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Activités de centres équestres, poney-club, club-hippiques, manèges	Agricole	BA	MSA
Vente de fumier des équidés exploités dans le centre	Agricole	BA	MSA
Enseignement d'équitation comprenant la fourniture de cavalerie. Les équidés sont élevés, dressés ou entraînés par l'entreprise ou l'exploitation agricole	Agricole	BA	MSA
Entraînement à titre indépendant de chevaux appartenant à des tiers	Agricole	BA	MSA

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Travaux agricoles ou forestiers avec chevaux élevés, dressés ou entraînés par l'entreprise ou l'exploitation agricole	Agricole	BA	MSA

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Prise en pension « pure » (hors exploitation agricole) avec seul entretien courant	Commerce	BA	URSSAF /RSI
Organisation de concours hors sociétés de courses qui n'ont pas pour support une exploitation agricole	Commerce	BIC	URSSAF /RSI
Activités équestre de spectacle avec ou sans dressage ou entraînement à cette fin	Commerce	BIC	URSSAF /RSI
Hébergement et/ou restauration de cavaliers sans support d'une exploitation agricole	Commerce	BIC	URSSAF /RSI

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Vente d'équidés non élevés, dressés ou entraînés par le vendeur	Commerce	BIC	URSSAF /RSI
Vente de matériel d'équitation, vente de souvenirs	Commerce	BIC	URSSAF /RSI
Utilisation d'équidés par un public de personnes en difficulté sans le support d'une exploitation agricole	Commerce	BIC	URSSAF /RSI
Centre de remise en forme pour équidés, les soins priment par rapport à la prise en pension	Commerce	BIC	URSSAF /RSI

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Maréchal-Ferrant, non artisan rural (travaille pour des particuliers)	Artisanal	BIC	URSSAF /RSI
Maréchal-Ferrant, artisan rural (travaille majoritairement pour le secteur agricole et emploie au maximum 2 salariés)	Artisanal	BIC	MSA

Régime juridique, fiscal, social



	Juridique	Fiscal	Social
Enseignement de l'équitation sans autre fourniture (cavalerie, installation équestre...)	Libéral	BNC	URSSAF /RSI/ CIPAV
Accompagnement de tourisme équestre sans autre fourniture	Libéral	BNC	URSSAF /RSI/ CIPAV
Soigneur à titre indépendant, balnéothérapie pour chevaux	Libéral	BNC	URSSAF /RSI
Dressage ou entraînement d'équidés non domestiques (zèbres)	Libéral	BNC	MSA

Formalités d'immatriculation



Nouvelles dispositions en 2023 :

Disparition des Centres de Formalités des Entreprises au 31.12.2022 et des liasses papier.

Formalités d'immatriculation



- **Loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) du 22 mai 2019 :**
- **Une interface électronique unique (GUE) : qui se substitue aux 6 réseaux des CFE**
- **Un registre général dématérialisé des entreprises (RNE)**

Formalités d'immatriculation



Chefs d'entreprise, entrepreneurs,

formalites.entreprises.gouv.fr

Un site unique et une assistance en ligne
et de proximité pour effectuer les formalités
de votre entreprise.

Tout simplement.



Contact :



Service de Formalités des Entreprises

Mme Justine TOURAINE

SAFRAN

2, avenue Georges Guingouin

CS 80912 PANAZOL

87017 LIMOGES CEDEX 1

05.87.50.40.00

justine.touraine@haute-vienne.chambagri.fr

Réception sur rendez-vous

Safran – 9 mars 2023